



Décision relative aux demandes d'ajouts de nouveaux noms commerciaux d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) n° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et règlementaire,

Vu les demandes d'ajouts de quatre nouveaux noms commerciaux au produit phytopharmaceutique LS METSULF 200

de la société LIFE SCIENTIFIC LTD

enregistrées sous les n° 2025-0593, 2025-0594 ;2025-0595 et 2025-0596

La mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-dessus **est autorisée** en France pour les noms précisés dans la présente décision.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

Les nouveaux noms commerciaux ajoutés par la présente décision sont les noms ARDEUR WG, BEZEL WG, DRAKILUX et LAYA.





Informations générales sur le produit	
Noms du produit	LS METSULF 200 ARDEUR WG BEZEL WG DRAKILUX LAYA
Type de produit	Générique
Titulaire	LIFE SCIENTIFIC LTD Block 4 Belfield Office Park Beech Hill Road D04V972 DUBLIN 4 Irlande
Formulation	Granulé dispersable (WG)
Contenant	200 g/kg - metsulfuron-méthyle
Numéro d'intrant	1070-2021.01
Numéro d'AMM	2240555
Fonction	Herbicide
Gamme d'usage	Professionnel

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

A Maisons-Alfort, le 17/03/2025

Pour le directeur général et par délégation Le directeur des autorisations de mise sur le marché

DocuSigned by:

Bentrand BITAUD

33BC435FF8C6444...